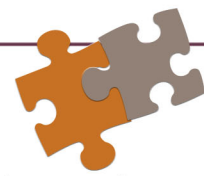


LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES proposés par l'IUT de Valence aux entreprises :



- Parce que vos besoins en recrutement sont divers (CDD, CDI, alternants, stagiaires, etc...) et peuvent survenir à tout moment dans l'année, l'IUT de Valence a conçu un espace de dépôts d'offres de stages et d'emplois disponible sur notre site internet www.iut-valence.fr

Le dépôt d'annonce y est gratuit, avec une procédure rapide et simple d'utilisation. Vos offres sont instantanément accessibles à tous nos étudiants et diplômés.

- Club entreprises de l'IUT de Valence, le « club passerelle » :
L'IUT de Valence a lancé en 2014 son club entreprises.
Sa vocation est d'initier et de développer des liens entre les 3E (Entreprises, Etudiants et Enseignants) afin de rapprocher ces acteurs sur des projets communs en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Ce club, abrité dans les murs de l'IUT, est à l'écoute permanente des besoins et des aspirations des entreprises.

Rejoignez nous !

Pour plus d'informations, contactez **Madame Claire FLOURY-GUEPIN**,
Chargée de développement pour le club passerelle

☎ 04 75 41 88 27

✉ iutvalence-clubpasserelle@univ-grenoble-alpes.fr



TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est une obligation fiscale versée par les entreprises aux établissements d'enseignement professionnel et technologique.

Cette contribution permet de financer les dépenses liées à l'amélioration et au développement des enseignements que dispense l'IUT. Chaque entreprise décide quel établissement en bénéficiera et pourra verser sa contribution en argent ou en nature (don de matériel).

La taxe d'apprentissage est une ressource qui favorise l'autonomie des établissements d'enseignement. Cette décision d'investissement est très importante pour l'avenir des formations des futurs professionnels.

Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Valence ?

Grâce au versement de la taxe d'apprentissage, vous contribuez activement à soutenir notre développement.

Ainsi, chaque année, l'IUT peut améliorer son équipement et offrir un encadrement pédagogique de qualité.

Cette ressource indispensable représente 8% de notre budget annuel.

En versant votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Valence, l'adhésion au club Passerelle vous est offerte.

Responsable de la formation : Monsieur Clément RAIEVSKY

☎ 07 64 36 66 70

✉ clement.raievsky@univ-grenoble-alpes.fr

CONTACTS

Secrétariat pédagogique de la formation : Madame Karine GIORDANO

☎ 04 75 41 88 40

✉ iutvalence-lpmicasir-secretariat@univ-grenoble-alpes.fr

Service Alternance - Entreprises - Formation Continue :

- Mise en place du contrat, simulation coût annuel d'un alternant...

- Gestion et suivi des contrats de professionnalisation

☎ 04 75 41 88 16/10

✉ iutvalence-alternance@univ-grenoble-alpes.fr

Démarche de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) : Madame Anne DEGUILHEM

☎ 04 75 41 88 10

✉ iutvalence-vae@univ-grenoble-alpes.fr

Mise à jour : Février 2021

Licence Professionnelle

Métiers de l'informatique : Conception, Développement et Test de logiciels Parcours Codage d'Applications et de Systèmes Informatiques Répartis



ENTREPRISE

VOUS AVEZ DES BESOINS

Nous formons à vos côtés vos futurs collaborateurs

IUTA
Valence
Université Grenoble Alpes

FormaSup
ISÈRE • DRÔME • ARDÈCHE
www.formasup-ida.com



BAC +3
460 heures
Alternance

Contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Contrats d'un an de début Septembre à fin Aout

Rythme de l'alternance

En général : 2j/sem. à l'IUT.

Exceptions : semaines complètes en formation ou en entreprise

Tarif formation

Procédures différentes selon le type de contrat, prenez contact avec le service alternance



www.iut-valence.fr

Champ des compétences développées

Compétences techniques :

- ◆ Concevoir et développer des applications informatiques spécifiques,
- ◆ Concevoir, développer et intégrer des applications web, intranet/internet,
- ◆ Concevoir et développer des applications mobiles,

- ◆ Être soutien technique à la gestion des systèmes d'information (SI),
- ◆ Concevoir, réaliser et administrer des bases de données,
- ◆ Former et assister l'utilisateur.

Compétences transverses :

- ◆ Capacités à rédiger des cahiers des charges, des documentations techniques ou des manuels utilisateurs en français et en anglais,
- ◆ Droit dans l'entreprise numérique,

- ◆ Connaissance des enjeux et techniques de gestion de projet,
- ◆ Capacité à s'intégrer en entreprise.

Types d'emplois accessibles

- Analyste, concepteur, développeur Web/mobile, intégrateur Web/mobile,
- Architecte logiciel, architecte de base de données, administrateur de bases de données,

- Chef de projet en technologies de l'information et de la communication, chef de projet intranet, chef de projet e-commerce,
- Formateur en technologies Web/mobile, responsable support aux utilisateurs, rédacteur technique.

Exemples de missions possibles

- Développement Web : maintenance de sites, développement de modules en PHP, amélioration de l'interface,
- Création d'une base de données pour visualisation et exploitation d'informations provenant d'un ERP,
- Développement d'un outil de suivi et de pilotage d'un ilot de production en javascript, php, HTML/CSS,
- Développement d'une interface outil/PC dédiée au SAV et laboratoire d'essai de l'entreprise,

- Gestion du système d'information de l'entreprise, pilotage opérationnel de projets à forte composante système d'information,
- Développement d'un outil de gestion des fiches de données sécurité, maintien et développement des sites Intranet et Internet de l'entreprise et des clients,
- Développement informatique pour applicatifs industriels sur WinDev,
- Développement d'un système de gestion et de sécurisation des espaces publics multimédias.

Nos relations

✓ Des échanges de plusieurs types :

* Un service Alternance-Entreprises-Formation Continue et un secrétariat pédagogique à l'IUT de Valence à votre écoute, tout au long de l'année, pour vous aider notamment dans les démarches administratives de mise en place et de suivi du contrat, et pour répondre à toutes vos questions.

* Désignation d'un tuteur universitaire en relation permanente avec le tuteur entreprise ou le maître d'apprentissage selon le contrat.

✓ Possibilité de participer aux jurys de recrutement des candidats sur simple demande.

✓ 50% d'intervenants professionnels parmi l'équipe pédagogique de la formation pour une approche au plus près du terrain.

✓ Possibilité de participer aux jurys de soutenance à partir de Juin.

Quelques exemples d'entreprises partenaires de cette formation depuis 2002



MODE DE SÉLECTION DES CANDIDATS

